

AOÛT 2016

Mémoire de la Ville de Montréal présenté au ministère de la Culture et des Communications

Dans le cadre des consultations
sur le renouvellement
de la politique culturelle
du Gouvernement du Québec

Montréal 

Table des matières

Préambule	4
Les grands thèmes inspirés des défis d'aujourd'hui	5
La culture dans une perspective de développement durable	5
L'évolution dans un environnement numérique en transformation constante	6
Les bibliothèques	6
L'art public	7
Le patrimoine	7
Le réseau muséal montréalais	8
Le cinéma et l'audiovisuel	8
Le rapport du citoyen à la culture	9
La langue française et la diversité ethnoculturelle	10
Le développement culturel des nations autochtones	10
L'action internationale et les relations intergouvernementales	10
Les partenariats avec les municipalités	11
Conclusion	11

Préambule

La Ville de Montréal salue l'initiative du Gouvernement du Québec de renouveler sa politique culturelle et d'entamer une vaste consultation qui permettra de saisir les préoccupations ainsi que les enjeux des milieux culturels, régionaux et municipaux.

Nous avons amorcé l'automne dernier une démarche de réflexion et de mobilisation en vue d'adopter en 2017 une politique culturelle intégrée 2017-2022, qui succédera à la première politique culturelle municipale « Montréal, métropole culturelle » adoptée en 2005. Les rencontres exploratoires que nous avons organisées nous ont permis d'échanger avec plus de 200 représentants des arrondissements ainsi que des milieux culturels et universitaires afin de tracer un bilan des 10 dernières années et de nous projeter dans l'avenir. Ces rencontres ont donné lieu à des échanges d'une grande pertinence et ont amené les milieux culturels à réfléchir à leurs préoccupations et leurs enjeux particuliers. Ce travail préparatoire nous permettra de mettre en lumière le caractère transversal et intersectoriel de la culture ainsi que plusieurs enjeux structurants pour la métropole, tels que le design, le patrimoine et les technologies numériques, en plus de promouvoir le développement culturel et la créativité.

De plus, cet automne, afin de mettre au point un plan d'action découlant de la *Politique du patrimoine de Montréal* qui a été adoptée en 2005, nous mènerons une consultation où de nombreux acteurs des milieux culturels montréalais seront invités à nous faire connaître leurs défis et objectifs de développement.

Nous constatons avec satisfaction que les démarches de la Ville de Montréal et celles du Gouvernement du Québec convergent et s'harmonisent en ce qui a trait aux échéanciers et à l'approche consultative. Bien que les thèmes soient interprétés selon des perspectives différentes, en fonction des champs de compétences propres à nos paliers d'intervention respectifs, nous observons qu'ils sont résolument guidés par des objectifs communs de développement.

Ainsi, la Ville de Montréal entend collaborer pleinement à chacune des étapes de la consultation et du renouvellement de la politique culturelle du Québec. C'est dans cet esprit que nous soumettons le présent document, qui résume nos commentaires sur les grands thèmes qui ont émergé de nos consultations et traite des trois principales recommandations que nous formulons :

1. Favoriser l'accès à la culture pour tous les citoyens, dans une perspective de développement durable;
2. Poursuivre la collaboration étroite entre la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications;
3. Collaborer au rayonnement de la Ville de Montréal en tant que métropole culturelle, et ce, tant au Québec qu'au Canada et à l'international.

Les grands thèmes inspirés des défis d'aujourd'hui

La culture dans une perspective de développement durable

La Ville de Montréal a adhéré en 2004 à l'Agenda 21 de la culture, véritable pierre d'assise du développement des sociétés, et a fait sienne cette vision de la culture dans ses politiques urbaines. En 2015, elle a co-présidé les travaux de la commission Culture de l'organisation internationale Cités et gouvernements locaux unis (CGLU) en vue de réaliser la nouvelle adaptation de l'Agenda. La Ville de Montréal a été la première ville au monde à appuyer la reconnaissance de la culture en tant que pilier du développement durable. En 2015, tous les arrondissements ont adopté la déclaration « Montréal engagée pour la culture – Pour des quartiers culturels durables ». Par cette déclaration, la métropole reconnaît qu'il faut collectivement faire plus d'efforts pour assurer les droits culturels de tous et faire de Montréal une réelle métropole culturelle durable. Plusieurs grands projets montréalais illustrent cette vision de la transversalité de la culture. Mentionnons par exemple le projet de la Tohu au cœur de la Cité des arts du cirque, qui est un lieu de diffusion, de création, d'expérimentation et de convergence entre culture, environnement et engagement communautaire. Depuis sa création, la Tohu est devenue une référence en matière de développement durable par la culture.

Ayant été au cœur des travaux entourant l'élaboration de l'Agenda 21 de la Culture par la Commission culture de CGLU, la Ville de Montréal se réjouit de la préoccupation du Gouvernement du Québec d'élaborer une politique qui porte une vision large de la culture et permet concrètement de donner lieu à des maillages avec d'autres domaines d'intervention tels que la santé, l'éducation, l'environnement, l'urbanisme au-delà des question de design et de patrimoine. Sans jamais oublier que nous contribuons au développement social et économique de notre société. La Ville est d'avis qu'il importe de briser les silos et pour ce faire qu'une meilleure communication entre les ministères et les organismes gouvernementaux (tels le ministère de la Culture et des Communications, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le ministère des Transports de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire la Société québécoise des infrastructures et le ministère de la Santé et des Services sociaux permettrait de mieux prendre en compte la dimension culturelle et patrimoniale dans l'ensemble des interventions publiques, et ce, en l'intégrant systématiquement en amont des projets.

D'ailleurs, la prochaine politique de la Ville de Montréal témoignera elle aussi d'une approche intégrée de Montréal métropole culturelle. Elle prendra en compte ses composantes historiques, patrimoniales, artistiques et créatives. Le plan d'action concernant le patrimoine visera une meilleure articulation avec l'action de la Ville dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la culture, du design et du développement économique et il s'inscrira dans une perspective de développement durable.

L'évolution dans un environnement numérique en transformation constante

L'effervescence liée au numérique a eu un impact majeur sur le paysage culturel. En plus de bousculer les processus de création, le numérique a transformé les modèles d'affaires et les chaînes de valeur des industries culturelles traditionnelles. À l'ère de la Ville intelligente, Montréal a d'ailleurs été au cœur de cette révolution. La Société des arts technologiques (SAT), par exemple, joue un rôle important dans le développement des arts numériques à Montréal et même au niveau international. Par ailleurs, depuis quelques années déjà, la Ville de Montréal soutient les entreprises et les industries culturelles et créatives (EICC) de multiples manières. La métropole travaille aussi activement avec des promoteurs, producteurs, entrepreneurs, entreprises, organismes et regroupements actifs dans plusieurs secteurs des industries culturelles et créatives, tels que l'audiovisuel, le multimédia, l'édition, les jeux vidéo, les effets visuels, le contenu interactif, les projections lumineuses, etc.

Les industries et entreprises culturelles et créatives jouent un rôle majeur dans le développement des municipalités. Toutefois, afin de bénéficier pleinement de ce potentiel, les villes doivent faire preuve de leadership pour soutenir et aider au développement de ce secteur d'activité. La Ville de Montréal souhaite continuer à assumer ce leadership, et ce, en collaboration avec les divers paliers de gouvernement et les partenaires du milieu culturel afin d'engendrer une synergie forte entre les stratégies de développement économique et culturel. De plus, il importe de soutenir les écoles, centres de formation et autres ressources présentes sur le territoire afin d'assurer la relève dans ce domaine d'emploi et ainsi fournir une main d'œuvre qualifiée aux entreprises montréalaises reconnues comme des chefs de file dans des domaines tels que les jeux vidéos, les projections et la création d'univers immersifs. Dans toute la filière de l'audiovisuel, devrais-je plutôt dire. La Ville de Montréal est d'avis qu'il est nécessaire de soutenir les démarches qui visent le déploiement de la créativité numérique de la métropole en s'appuyant sur la vision de la Ville intelligente et du projet du Printemps numérique. Ces dernières doivent permettre d'élaborer une stratégie de développement en synergie avec tous les membres du Comité de pilotage et ce, afin de favoriser les échanges entre les arts et des industries numériques et créatives et les stratégies d'innovation des gouvernements fédéral et provincial.

Les bibliothèques

À l'instar du Gouvernement du Québec, la Ville de Montréal considère les bibliothèques publiques comme de formidables outils de démocratisation culturelle, de cohésion et de développement social. L'ouverture de la Grande Bibliothèque du Québec (GBQ) à Montréal en 2005 a joué un rôle capital dans le regain d'intérêt des citoyens à fréquenter une bibliothèque. Le nombre record de visites et de prêts à la GBQ le démontre avec éloquence, provoquant du même souffle un effet d'entraînement dans tout le réseau municipal. De plus, le protocole d'entente de la Ville de Montréal et du Gouvernement du Québec en ce qui a trait à la Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BanQ) représente également un apport significatif au dynamisme culturel de la métropole montréalaise. La collaboration entre la Ville et la BanQ s'incarne dans le projet de revitalisation de la bibliothèque Saint-Sulpice, qui transformera ce bâtiment patrimonial en nouveau centre technologique pour les adolescents.

À l'instar du Gouvernement du Québec, la Ville de Montréal considère les bibliothèques publiques comme de formidables outils de démocratisation culturelle. Déjà en 2005, dans sa première politique culturelle, la Ville de Montréal s'est engagée à se doter d'un plan de rattrapage et de mise à niveau des bibliothèques municipales. En 2007, un Plan de consolidation a été élaboré (2007-2017) et, par la suite, son volet immobilier, le Programme de rénovation, d'agrandissement et de construction de bibliothèques (RAC), a vu le jour. Rappelons que ce programme a pu se déployer grâce au soutien du ministère de la Culture et des Communications, par l'entremise de l'Entente sur le développement culturel de Montréal. Ces efforts ont permis l'émergence dans la métropole d'un nouveau modèle de bibliothèque : la bibliothèque du 21^e siècle, qui intègre les principes du développement durable dont l'Agenda 21 fait la

promotion. Ces nouvelles bibliothèques témoignent de l'effort de la métropole en matière de design, et ce, en cohérence avec son statut de ville UNESCO de design. Elles sont des outils précieux nous permettant de transmettre notre langue française de manière tout à fait accessible dans le respect de la diversité qui caractérise notre ville. Ces initiatives auraient d'ailleurs davantage à être répandues sur l'ensemble du territoire de la Ville de Montréal compte tenu de leur grande popularité.

En outre, le projet d'agents de liaison qui a été implanté dans les bibliothèques publiques de quatre arrondissements (Montréal-Nord, Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension, LaSalle et Ahuntsic–Cartierville) a permis de multiplier les activités d'animation dans les lieux de diffusion culturelle auprès des familles immigrantes ou issues de l'immigration. Les agents de liaison favorisent la fréquentation de ces lieux et la participation des nouveaux citoyens à la vie sociale et culturelle de la communauté en les rejoignant directement sur le terrain. Le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal (BINAM), créé en 2016, réunira sous une même bannière des activités sociales et économiques et poursuivra cet effort afin que les agents de liaison deviennent de véritables agents d'intégration des nouveaux arrivants. L'accessibilité universelle de ces installations a également été revue pour les personnes ayant des limitations fonctionnelles. De plus, les nouvelles bibliothèques Marc-Favreau, dans l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie; Du Boisé, dans l'arrondissement de Saint-Laurent; Saul-Bellow, dans l'arrondissement de Lachine; et Benny, dans l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce, incarnent aussi cette volonté d'offrir aux citoyens des lieux pour apprendre, innover, s'outiller, échanger, s'amuser et rêver. Ces initiatives illustrent les efforts déployés par la Ville et sa vision intégrée de la culture.

L'art public

En 2010, la Ville de Montréal a adopté un cadre d'intervention en art public proposant 11 engagements dont un grand nombre ont été réalisés. Tout comme le Gouvernement du Québec, la Ville de Montréal considère que l'art public constitue une composante remarquable du paysage urbain et contribue à la qualité de vie des citoyens. La Ville poursuit ses efforts afin d'enrichir sa collection, déjà pourvue de plus de 300 œuvres. De plus, les nouveaux plans directeurs tels que ceux de Bonaventure et du complexe environnemental de Saint-Michel (CESM) permettent d'intégrer l'art public en amont des plans d'aménagement. Par exemple, le nouvel aménagement de la place Bonaventure accueillera une œuvre conçue par l'artiste de réputation internationale Jaume Plensa.

La métropole met en oeuvre des stratégies afin d'intéresser le milieu d'affaires à l'art public. Le nouveau modèle de mécénat de la Brigade Arts Affaires de Montréal, qui recueille des dons afin de lancer un concours pour la conception d'une œuvre d'art intégrée à la promenade Fleuve-Montagne dans le cadre du 375^e, est un bel exemple à promouvoir. Ce type d'initiative transversale doit être encouragé et valorisé. Par ailleurs, la Ville de Montréal souhaite que la société civile participe activement à l'éclosion de l'art public à Montréal.¹ Dans le cadre de ses actions, la Ville de Montréal est soucieuse d'intégrer toutes les formes d'intervention, soit la conservation, le développement et la promotion de même que la réalisation de parcours accessibles universellement.

Le patrimoine

Le patrimoine constitue une dimension essentielle de l'identité culturelle des milieux de vie montréalais. Suite à l'adoption de la *loi sur le patrimoine culturel de 2012*, la notion de patrimoine a été élargie et comprend dorénavant le patrimoine naturel, matériel et vivant. La Ville de Montréal et ses arrondissements partagent avec le Gouvernement du Québec cette vision ainsi que la volonté d'assurer le développement harmonieux des milieux de vie.

La métropole réitère l'importance de prendre en compte la dimension patrimoniale dans la planification d'un projet d'aménagement ou d'occupation du territoire, et ce, dès son amorce. Sur ce plan, le

¹ Art public de Montréal, *Une œuvre d'art majeure pour la future entrée de ville Bonaventure*, 8 juin 2016, <http://artpublic.ville.montreal.qc.ca/2016/06/une-oeuvre-dart-public-majeure-pour-la-future-entree-de-ville-bonaventure/>
Mémoire de la Ville de Montréal présenté au ministère de la Culture et des Communications | AOÛT 2016

gouvernement joue un rôle crucial et doit soutenir, par l'entremise de ses programmes d'aide financière et technique, les propriétaires d'immeubles revêtant un intérêt patrimonial religieux ou autre qui sont aux prises avec d'importants enjeux de mise en valeur. Cette collaboration est essentielle pour assurer tant la gestion que la mise en valeur et la protection de nos biens collectifs. Enfin, soulignons l'importance de la pérennité de l'entente entre le ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal sur le développement culturel dans ce contexte, pour permettre la protection et la mise en valeur du patrimoine montréalais.

La Ville et le Gouvernement du Québec ont donc la responsabilité commune d'agir et de collaborer, en regard de leurs compétences respectives, à la mise en valeur du patrimoine. La responsabilité du Gouvernement du Québec inclut les immeubles sous sa responsabilité directe ainsi que les immeubles gérés par des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux (telle la SQI)². Il ne fait aucun doute que l'allocation de budgets suffisants concourt à l'entretien et à la mise en valeur de ces éléments patrimoniaux. La collaboration du Gouvernement du Québec est également impérative en ce qui a trait au processus de requalification de ces propriétés, notamment dans le cadre de projets de mise en valeur du territoire par des instances comme le ministère du Transport, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTMDET).

Le réseau muséal montréalais

La Ville de Montréal possède un réseau muséal riche et dynamique, composé de trois catégories de musées : historique, scientifique et artistique. Les musées montréalais sont largement fréquentés, tant par les citoyens que par les touristes. Par leurs actions de diffusion, de conservation, de recherche et d'éducation, le Biodôme, l'Insectarium, le Jardin botanique et le Planétarium Rio-Tinto Alcan de Montréal constituent le plus important complexe en sciences de la nature au Canada et une fierté pour la métropole.

De son côté, le Centre d'histoire de Montréal a pour mission de faire connaître, comprendre et apprécier par l'ensemble des Montréalais et des visiteurs la ville d'aujourd'hui et la diversité de ses patrimoines, et ce, en montrant comment l'histoire des gens qui ont habité et qui habitent encore Montréal a façonné l'environnement urbain, laissé des traces et défini l'identité de la métropole.

Enfin, soulignons que de grands projets de développement sont en cours ou projetés au Musée des beaux-arts de Montréal et au Musée d'art contemporain de Montréal. De plus, la Ville et le Gouvernement du Québec sont des partenaires clés pour Pointe-à-Callières, le musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Érigé sur un terrain qui témoigne de plus de 1000 ans d'activités humaines, sur les lieux même de la fondation de Montréal, ce musée est classé site archéologique et historique national. La Ville croit que, dans le but de favoriser l'accessibilité de l'ensemble du réseau muséal et de veiller à son plein rayonnement, il est nécessaire de mener une réflexion globale sur son financement avec tous ses partenaires.

Le cinéma et l'audiovisuel

Montréal bâtit depuis plus de 60 ans sa réputation comme centre international de production dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel. Avec un volume de production annuel de l'industrie totalisant 1,4 milliard \$, 38 000 emplois (équivalent temps plein) pour le cinéma et la télévision, auxquels s'ajoutent 7 000 emplois dans la production de jeux vidéo, 500 entreprises de production et de diffusion, et plus de 40 studios d'animation et d'effets visuels, cette industrie est aussi importante que la majorité des autres grappes industrielles à Montréal tel que l'aérospatiale ou les sciences de la vie. De plus, les succès de

2. Exemples de catégories de bâtiments dont le Gouvernement du Québec est propriétaire : les établissements de santé (le Royal-Victoria, l'ancien Hôpital de la Miséricorde, etc.), les établissements scolaires et d'enseignement (les écoles, les collèges, les universités, etc.), les immeubles considérés comme excédentaires (tels que l'ancienne institution des sourdes-muettes et l'atelier Cormier), etc.

films locaux et la qualité et diversité des productions étrangères tournées à Montréal assurent un rayonnement international important à la métropole. La vitalité de notre centre de production repose sur trois piliers essentiels : la production locale, les tournages étrangers ainsi que les coproductions. La possibilité d'avoir accès à l'ensemble des services en post-production est aussi un atout distinctif. Les mutations liées à l'avènement du numérique nous permettent à nouveau de nous distinguer et l'essor et l'expertise des secteurs des effets visuels, jeux vidéo et le potentiel lié au contenu immersif tel la réalité virtuelle et augmentée, les productions multimédia et interactives doivent être saisis. Or, des défis persistent. La compétition internationale est de plus en plus présente, en particulier pour les tournages étrangers, la diffusion du cinéma d'ici demeure fragile, de nouveaux réseaux de distribution et de diffusion font leur apparition, les consommateurs ont une multiplication des choix, etc. Afin d'identifier des pistes de solution dans les limites de ses pouvoirs, la Ville s'engage à activer le Comité consultatif sur l'industrie de l'audiovisuel composé d'acteurs crédibles et engagés du milieu.

Le rapport du citoyen à la culture

La Ville de Montréal reconnaît l'accès à la culture comme un droit pour ses citoyens. S'étant fixé pour objectif l'accessibilité au sens large, la Ville de Montréal a choisi la médiation comme stratégie privilégiée pour l'atteindre. La métropole veut soutenir le développement d'une citoyenneté culturelle par une consolidation de ses actions en médiation. Désormais réputée pour son soutien, son développement et sa recherche en médiation culturelle, elle bénéficie d'une reconnaissance à l'échelle internationale.

Pour sa part, le programme *Conseil des arts de Montréal en tournée* a été modernisé et repensé pour encourager une plus grande prise de risque de la part des diffuseurs. Cette initiative permet d'épauler la diffusion de spectacles, de projections et d'expositions en circulation (quelque 400 présentations dans plus de 100 lieux différents) dont le réseau Accès Culture.

En outre, le *Plan stratégique Montréal, ville intelligente et numérique 2014 -2017* souligne l'importance d'offrir son soutien aux citoyens en permettant de développer des compétences et des habiletés de base dans l'utilisation d'outils numériques. Ce plan s'inscrit dans une perspective d'inclusion et d'accès non seulement à la culture, mais aux services municipaux numériques. Les bibliothèques servent de lieu d'apprentissage de la culture numérique en offrant un accès à des collections et à des formations dans ce domaine. La démarche Printemps numérique est un exemple d'innovation et de promotion de la créativité dans la métropole. Cet événement regroupe des artistes numériques, des producteurs, le milieu scientifique et des intervenants institutionnels afin de favoriser l'essor des créateurs d'ici au pays et à l'international.

Ainsi, le soutien précieux du Gouvernement du Québec aux actions de la Ville de Montréal doit se poursuivre. De nouvelles approches en médiation culturelle et dans le développement de compétences numériques des citoyens représentent des avenues prometteuses qui s'inscrivent dans une volonté d'offrir à tous une citoyenneté culturelle inclusive.

La Ville est également d'avis que la mise en valeur de la culture et du patrimoine est l'affaire de tous. La responsabilisation des citoyens en matière de patrimoine passe notamment par la diffusion des connaissances, la sensibilisation du public et le soutien financier que l'État offre aux propriétaires d'immeubles. Les améliorations en matière de design dans l'espace public et privé ont également un impact direct sur le commerce de proximité et, incidemment, sur le développement économique des quartiers. Le concours Commerce Design Montréal a été créé dans le but de faire valoir auprès des commerçants montréalais les bénéfices d'investir dans la qualité de l'aménagement de leur établissement avec l'aide d'un professionnel qualifié. Ces gestes favorisent grandement la mise en valeur des lieux patrimoniaux et stimulent l'intérêt à l'égard de leur conservation.

La langue française et la diversité ethnoculturelle

La Ville de Montréal est la métropole francophone des Amériques, ouverte sur la diversité culturelle et linguistique. Elle a participé à l'ensemble des consultations gouvernementales portant sur le vaste éventail des facettes de l'immigration, de l'intégration et de la diversité. Comme nous l'énoncions dans un récent mémoire « La Ville de Montréal ne peut que souscrire à la vision du Québec, société francophone, inclusive et fière de sa diversité qui aspire à une plus grande cohésion sociale par la participation de chacune et de chacun, et qui conçoit l'immigration comme une richesse essentielle à son développement³ ». De plus, la Ville de Montréal croit fermement au rôle des bibliothèques en tant que point de services de proximité et lieu de transmission de la langue française.

Le développement culturel des nations autochtones

Plus de 26 285 personnes se déclarant d'identité autochtone résident sur le territoire de la région métropolitaine de recensement de Montréal et, de ce nombre, une majorité d'entre eux habitent la ville de Montréal.

À l'aube de son 375^e anniversaire, la Ville de Montréal souhaite assumer pleinement son leadership et son rôle de métropole de la réconciliation. En ce sens, plusieurs projets culturels et de création sont déployés pour permettent de faire connaître aux Montréalais et aux visiteurs l'histoire et la richesse artistique de la création contemporaine des Premières Nations. Le jardin des Premières Nations au Jardin botanique et le tout nouvel Espace Culturel Ashukan, qui a ouvert ses portes en mai 2015 au cœur du Vieux-Montréal, sont des exemples de lieu d'inclusion et de rayonnement de la culture autochtone dans la métropole.

Face à ces défis important, il importe que la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec poursuivent leurs efforts et travaillent de concert afin de favoriser l'inclusion et la participation des Autochtones en milieu urbain, de même que la réponse à leurs besoins, en cohérence avec leur réalité culturelle propre. En effet, la réconciliation est un processus évolutif qui passe notamment par une reconnaissance de l'histoire, une communication de nation à nation et la mise en place de mesures concrètes et significatives dans la métropole, au Québec et au Canada.

L'action internationale et les relations intergouvernementales

La Ville de Montréal est un partenaire de premier plan en tant que métropole et en raison de la concentration culturelle de ses quartiers. Elle partage le point de vue du Gouvernement du Québec en ce qui a trait à la nécessité de faire rayonner et de diffuser la culture sur la scène internationale et ailleurs au Canada.

Consciente de l'importance de se positionner sur le plan international, la métropole participe à plusieurs réseaux internationaux dont certains axés sur le thème de la culture. Mentionnons par exemple le Réseau UNESCO des villes de design, le comité des bibliothèques métropolitaines de l'International Federation of Library Associations (IFLA), la commission de la culture de Cités et Gouvernements locaux unis (CGLU) et le World Cities Culture Forum (WCCF). D'ailleurs, la désignation de Montréal comme ville UNESCO de design en 2006 a engendré d'importantes retombées culturelles et économiques, en plus de constituer un véritable levier stratégique pour consolider les bases d'une économie créative et stimuler la création en design. Par ailleurs, son adhésion au WCCF permet à Montréal d'échanger et de collaborer avec 30 métropoles culturelles.

3. Mémoire de la Ville de Montréal dans le cadre de la consultation portant sur le document « Vers une nouvelle politique québécoise en matière d'immigration, de diversité et d'inclusion ».

Le Laboratoire numérique urbain du Quartier des spectacles contribue à l'affirmation de Montréal comme l'un des grands foyers de créativité numérique à travers le monde. Membre du Lighting Urban Community International (LUCI), un réseau de villes européennes qui développent des plans lumière, le Quartier des spectacles est devenu en 2012 l'un des deux seuls membres hors Communauté européenne de Connecting Cities Network, un réseau voué à la diffusion de l'art numérique dans l'espace public.

De plus, le Comité de pilotage Montréal métropole culturelle permet aux grands partenaires que sont la Ville de Montréal et le Gouvernement du Québec, le Gouvernement du Canada, la Chambre de commerce du Montréal métropolitain et Culture Montréal de se réunir annuellement depuis 2008. Le Plan d'action 2007-2017 constitue la feuille de route du Comité de pilotage qui veille à sa réalisation. La présence du Gouvernement du Québec et son rôle actif au Comité de pilotage de Montréal métropole culturelle témoigne de la pertinence de la collaboration et de l'importance d'établir une vision d'ensemble des acteurs afin d'assurer le développement constant de Montréal en tant que métropole culturelle. La nouvelle politique culturelle sera l'occasion de convenir de l'actualisation de cette collaboration pour l'avenir.

Les partenariats avec les municipalités

Depuis plus de 35 ans, la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications ont conclu une entente favorisant le développement culturel de Montréal. Cette entente a d'ailleurs été renouvelée en août 2016. Rappelons qu'en 1979 la première entente visait principalement à préserver le site patrimonial du Vieux-Montréal, puis qu'elle a par la suite englobé le site patrimonial du Mont-Royal pour enfin s'étendre à toute l'agglomération de Montréal. L'entente actuelle porte sur les quatre axes suivants : la mise en valeur du patrimoine; l'accès à la culture; la consolidation du réseau des bibliothèques; et le Forum des équipements culturels.

La Ville de Montréal se réjouit de voir cette entente se poursuivre et s'enrichir au fil du temps en tenant compte des nouvelles réalités telles que la croissance du numérique. Montréal est d'avis que cette entente aurait avantage à être triennale afin de faciliter la planification et la gestion des projets notamment. La métropole constate les retombées concrètes que cette entente a générées tant auprès des citoyens que des organismes culturels. Par le fait même, elle réitère l'importance de soutenir les propriétaires de biens patrimoniaux, qu'ils soient protégés ou non par la Loi sur le patrimoine culturel, au moyen de subventions à la restauration ou d'allègements fiscaux encourageant l'entretien de ces biens. La métropole est d'avis qu'il est important d'assurer la pérennité de l'engagement financier du Gouvernement du Québec.

Conclusion

La Ville de Montréal entend poursuivre son étroite collaboration avec le Gouvernement du Québec afin d'assurer le développement culturel de la métropole de multiples manières et elle souhaite que la prochaine politique culturelle du Québec soit porteuse non seulement d'une vision inspirante, mais aussi de nouvelles avenues de partenariat.